

**Quelques PDF V-M « chargés »**

**par rapport au Contournement d'Andenne**

**Vie Mosane N° 18 – 01-05-1981**

**Au Conseil Communal d'Andenne**

.....

### **Carrières communales.**

La ville d'Andenne accepte le renom de la S.A. Carrières et Fours à Chaux d'un bail rédigé en 1929 entre les communes de Seilles et ladite société.

Ce bail prenant fin en **1982** a été dénoncé par les deux parties le 31 décembre 1980.

Le Collège avait cru pouvoir prendre cette initiative seul.

La députation Permanente de Namur a renvoyé le dossier qui doit être approuvé par le Conseil communal.

M. Fabry, au nom du P.S.C., regrette qu'une nouvelle fois le Collège ait voulu ignorer le Conseil.

C'est regrettable de vouloir mettre tous les Conseillers devant le fait accompli.  
Son groupe marquera néanmoins son accord.

.....

**Vie Mosane N° 27 – 03-07-1981**

**Au Conseil Communal d'Andenne**

.....

### **UNE CARTE DES SENTIERS TOURISTIQUES**

M. Maes, échevin, distribue une carte d'Andenne renseignant les rues et surtout les sentiers touristiques.

Ceux-ci ont été fléchés et en certains endroits déblayés par le service de plantation (notamment pendant l'hiver).

Ces sentiers empruntent parfois certains biens privés avec l'autorisation du propriétaire.

Cette carte sera annexée au prochain bulletin communal et distribuée dans toutes les maisons d'Andenne.

Malgré quelques petites remarques, parfois puériles, cette initiative est très bien accueillie par l'ensemble du Conseil, surtout à la veille des vacances.

.....

## **Une journée de la campagne européenne pour la renaissance de la cité**

Une journée d'études organisée dans le cadre de la campagne européenne pour la renaissance de la cité s'est tenue à Andenne jeudi en présence notamment de MM. Eerdekkens, bourgmestre, Maes, échevin de l'environnement, Guisse, secrétaire communal, Goset, secrétaire d'administration, Mattart, conducteur en chef des travaux publics, Martin, chef de service des finances, Damoiseau, bourgmestre d'Ohey, Dupuis, commissaire de police, des représentants de Philippeville, Rochefort, Walcourt, Yvoir, des services techniques provinciaux. de Namur, du bureau économique de Namur, de Fernelmont, de Gembloux, de l'administration du Patrimoine, de la section wallonne du Bureau du Plan, du comité exécutif de la C.E.R.C. de la S.A. Carmeuse de Seilles, des membres de la commission de rénovation urbaine, du ministère de l'Éducation nationale, du comité d'hygiène et de confort de Wallonie, de M. Charles Picque, chargé de mission de la Fondation Roi Baudouin, des architectes de la région, des attaches de cabinets ministériels, etc... de M. Frison, député, délégué du gouverneur de la province.

M. Eerdekkens, bourgmestre, a souhaité la bienvenue à la nombreuse assistance, et souligna que l'administration communale d'Andenne est toujours sensible aux problèmes à caractère social, urbain, industriel.

M. Luxen, président du comité exécutif de la campagne en cours, a mis en exergue, les buts poursuivis par celle-ci qui fut proposée par le conseil de l'Europe en 1980-81.

La ville d'Andenne a été choisie, dans la province de Namur, par son caractère représentatif car elle réunit les sites industriels, une cité urbaine en pleine expansion, des réalisations de rénovation et des projets du même genre.

M. Maes, échevin de l'environnement, fit un exposé introductif sur la situation générale d'Andenne en évoquant notamment ce qui fut réalisé à ce jour soit à l'initiative de l'administration, soit à l'initiative des propriétaires privés.

Après ces allocutions, **les participants se sont rendus à Seilles, sous la conduite du bourgmestre Eerdekkens et de l'échevin Maes, pour constater sur les lieux, l'exploitation de la pierre de la S.A. Carmeuse.**

**Cette société, depuis 1979, a pu continuer les extractions en respectant les termes d'une convention imposant des mesures draconiennes à la fois, de sécurité, de préservation de l'environnement, de restitution du site, de zones de protection, d'intensité de tirs de mines, du détournement de la voirie, d'échanges immobiliers, de limitation de l'émission des bruits et des poussières, etc...**

**En fait, la convention dont il est question est la première du genre en Belgique. La visite sur place a prouvé l'utilité d'un tel accord.**

Un échange de vues s'est déroulé en l'hôtel de ville avant midi. Dans le courant de l'après-midi, M. Maes a, dans son exposé, marqué le souci de l'administration de veiller à la qualité de vie dans le milieu urbain et les réalisations déjà terminées comme celles en cours ont fait l'objet d'une visite commentée dans la ville, par exemple place des Tilleuls, la galerie commerciale Sainte-Begge, la place du Perron, la place Sainte-Begge, la rue des Chanoinesses qui sera l'emplacement d'anciens taudis démolis, la fontaine Ste-Begge et les environs immédiats sauvés des affaissements, la décoration florale un peu partout, des remises en état de façades anciennes ou caractéristiques par sablage, etc...

Une discussion, tenue en l'hôtel de ville, sous la présidence de l'échevin Maes, a été centrée sur les aspects financiers, les moyens mis en œuvre pour améliorer et assainir le logement, sur la restauration du patrimoine immobilier de la ville et des particuliers.

La synthèse de cette journée a été tirée par M. Charles Pique, chargé de mission à la Fondation Roi Baudouin, membre du comité exécutif de la campagne.

La renaissance de la cité, dont Andenne donne un exemple à suivre, prévoit aussi la rénovation des sites industriels abandonnés ou désaffectés depuis longtemps, les bâtiments en ruines pouvant être destinés, après restauration, à accueillir des investissements, des industries nouvelles.

#### **Vie Mosane N° 48 – 25-12-1981**

**Le comité de défense et de vigilance du Rivage de Seilles n'est pas content !**

**Le Comité de défense et de vigilance du Rivage de Seilles vient d'adresser une lettre à Mr Eerdekkens, bourgmestre,  
et il nous prie de la publier :**

*Seilles, le 20 décembre 1981.*

*Mr Claude EERDEKENS,*

*Bourgmestre d'Andenne.*

*Hôtel de Ville - Andenne.*

*Monsieur le Bourgmestre,*

*Nous avons lu dans la « Vie Mosane » du 11 décembre 1981 l'article intitulé « Une journée de la Campagne Européenne pour la Renaissance de la Cité ».*

*S'il est vrai que des initiatives intéressantes ont été réalisées à Andenne soit par l'Administration, soit par le privé et, d'une manière plus particulière, s'il est vrai que la convention intervenue entre votre Administration et la S.A. Carmeuse a prévu des mesures de sécurité, de préservation de l'environnement, de restitution du site, de zones de protection, d'intensité de tirs de mines, de détournement de la voirie, d'échanges immobiliers, de limitation de l'émission des bruits et des poussières, etc...., les habitants proches des carrières et entre autres ceux du quartier du Rivage de Seilles ne peuvent cependant partager votre optimisme et votre satisfaction ni en*

*ce qui concerne certains points de cette convention avec les carrières, ni en ce qui concerne son application.*

*Une enquête auprès des habitants du centre de Seilles, du Boltry, d'Anton et, peut-être d'autres quartiers de votre commune ne manquerait pas, nous en sommes certains, de démontrer de leur part une réaction similaire à celle des habitants du Rivage.*

*En effet, la convention n'a jamais imposé des mesures draconiennes à la S.A. Carmeuse du moins en ce qui concerne la limitation des bruits et des poussières. Ceux-ci et celles-ci n'ont d'ailleurs jamais cessé ou été maintenus dans des limites normales.*

*Bien au contraire, depuis début septembre 1981, il y a encore eu amplification de ces nuisances et ce, nuit et jour, jours ouvrables, samedis, dimanches et jours fériés.*

*En application de la convention, le Comité de Défense du Rivage a, dès lors, demandé la réunion de la Commission d'accompagnement.*

*Celle-ci s'est finalement réunie le 27 octobre 1981 alors que les premiers faits aggravants dataient du 7 septembre 1981 : il a donc fallu six à sept semaines pour qu'elle se réunisse.*

*Explication du Président de la Commission : « il faut synchroniser les agendas d'une douzaine de personnes.*

*« Explications de la S.A. Carmeuse sur les nuisances : panne du dépoussiéreur, un isolateur fêlé, le four Merckx ne devrait pas (sic) émettre de poussières, des investissements seront consentis pour étudier l'origine du bruit (!) et y remédier (en cours) (sic).*

*Conclusion du Président : « les améliorations ou réparations réalisées sur les installations de la S.A. Carmeuse n'ont pas été constatées par le Comité de Défense et de Vigilance du Rivage.*

*Un temps de réflexion semble donc nécessaire ». (sic).*

*Prochaine réunion le 19 novembre 1981.*

*Réunion qui, il faut bien le dire, n'a rien apporté de positif aux habitants du Rivage. Voilà pour ce qui concerne l'application de la convention.*

*Quant à la convention elle-même et les normes de bruit qu'elle a fixées : rien de draconien.*

*En effet, à la suite de la plainte des habitants du Rivage, différentes mesures des bruits ont été prises la veille de la réunion de la Commission d'accompagnement par l'Administration des Mines et par l'Association Vinçotte.*

*A hauteur des habitations, il a été relevé à différents moments et endroits du Rivage 64 dB avec pointes de 72 dB, 61 dB, 63 dB, 66 dB.*

*Le rapport dit : « les normes prévues dans la convention sont donc respectées ».*

*Et voilà...*

*Les normes prévues sont-elles draconiennes ?*

*A-t-on prévu des normes spéciales pour des pointes ?*

*A-t-on prévu des normes aussi et surtout nettement plus basses pour des bruits continus ?*

*Pour des bruits nocturnes ?*

*D'autre part, que penser de la situation des ouvriers de la S.A. Carmeuse astreints à travailler dans ces bruits beaucoup plus proches pour eux et donc encore plus importants !*

*Quant aux poussières, il est certain que personne ne nous contredira, nul besoin d'appareils précis et onéreux, le simple balai de nos ménagères ou un œil simplement objectif y apportent une preuve largement suffisante.*

*Comme vous pouvez le constater, les habitants du Rivage et probablement ceux d'autres quartiers de notre commune ne peuvent absolument pas s'associer à la satisfaction générale qui s'est exprimée lors de la journée d'étude organisée dans le cadre de la Campagne européenne pour la renaissance de la Cité. I*

*I fallait que vous le sachiez.*

*Nous avons également envoyé copie de la présente à la « Vie Mosane » qui, le cas échéant, pourra la publier en complément à son premier article si elle a le souci de donner ainsi une idée plus objective des choses à ses lecteurs du moins en ce qui concerne le problème plus particulier des relations de voisinage avec les carrières.*

*Veuillez croire, Mr. le Bourgmestre, à l'assurance de notre parfaite considération.*

*Pour le Comité de Défense et de Vigilance du Rivage.*

*Le Secrétaire,  
R. MAHIEU.*

*Le président,  
J. BADOT.*

**End 1981 = ok**